



Le cadastre solaire vise à faciliter l'équipement en panneaux photovoltaïques des habitants de Grand Poitiers.

Mesurez le **potentiel**

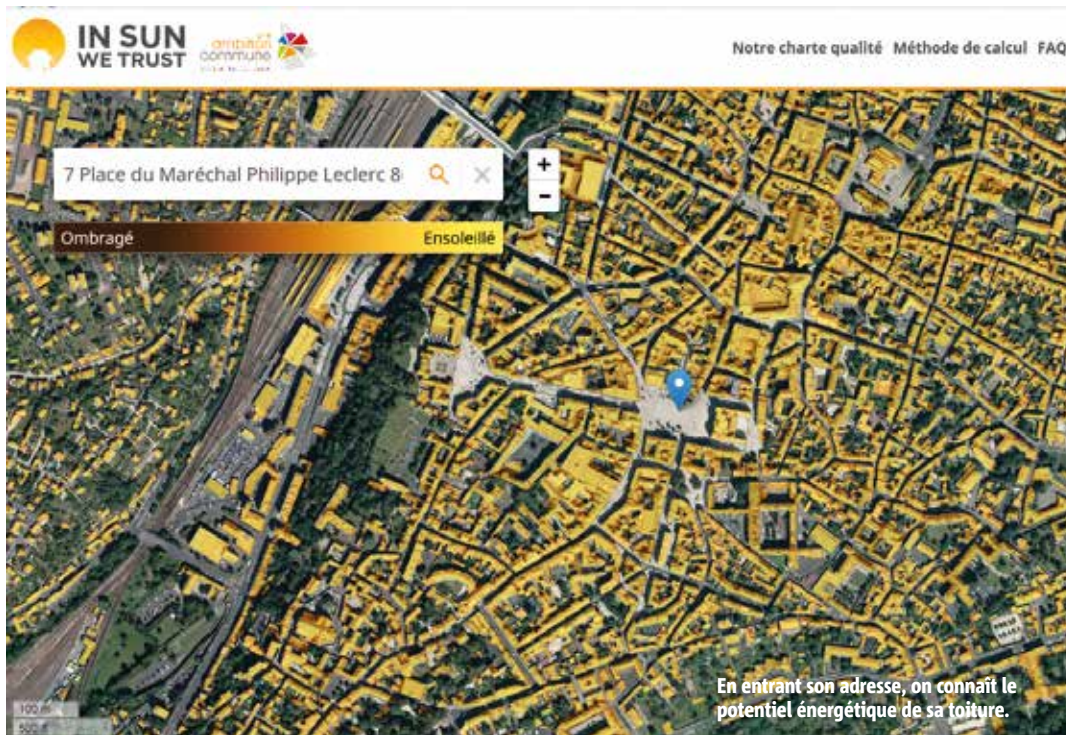
Grand Poitiers vient de se doter d'un cadastre solaire. Il s'agit d'une application numérique qui permet aux habitants de connaître le potentiel énergétique de leur toiture. **Explications.**

Engagé pour la transition énergétique, Grand Poitiers s'est fixé un cap : augmenter la part des énergies renouvelables pour que celle-ci atteigne 38 % de la production d'énergie globale sur le territoire, à l'horizon 2030.

Un objectif impliquant autant les collectivités que les entreprises et les citoyens. Dans ce contexte, le cadastre solaire doit faciliter l'équipement en panneaux photovoltaïques des habitants de Grand Poitiers, et même au-delà puisque l'application concerne l'ensemble du SCOT Seuil du Poitou qui intègre trois autres intercommunalités : Grand Châtellerauld, les communautés de communes du Haut Poitou et des Vallées du Clain.

Le cadastre solaire, comment ça marche ?

L'application numérique a été développée par la start-up In Sun We Trust grâce à des données IGN. Le principe est simple : il suffit d'indiquer son adresse postale pour voir apparaître la toiture de son domicile, connaître son potentiel énergétique et la rentabilité économique d'une installation de panneaux photovoltaïques. « *Sont pris en compte l'orientation du toit, son inclinaison, optimale entre 30 et 35°, et les ombrages générés par les arbres et les autres maisons* », explique Thomas Honoré, de la Direction Énergie-Climat de Grand Poitiers. « *On peut faire varier la surface de pose pour calculer l'implantation optimale.* »



© In Sun We Trust

énergétique de votre toiture

L'application donne toutes les estimations économiques sur 20 ans : le coût de l'installation, les revenus générés par la revente de l'électricité sur le réseau et les économies réalisées en cas d'autoconsommation. La production énergétique en kWh est également indiquée avec son équivalent en CO2 économisé... et en nombre d'arbres plantés. « Pour affiner l'estimation, on peut préciser le montant de sa facture d'électricité annuelle, et si l'habitation est équipée d'un chauffage électrique, d'un chauffe-eau électrique ou d'une piscine : trois équipements courants très consommateurs. »

Il est aussi possible d'estimer la rentabilité d'installation de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude, en fonction du nombre d'occupants dans la maison et du système de production existant.

Équiper sa toiture

Autre fonctionnalité du cadastre solaire, la possibilité de faire une simulation avec emprunt. « On peut jouer sur 3 leviers : le pourcentage emprunté, le taux d'intérêt et la durée de l'emprunt. En fonction de ces paramètres, le gain moyen par an est calculé, ainsi que le temps de retour sur investissement. »

L'installation vous semble rentable ? L'application numérique permet de demander directement un devis à In Sun We Trust, qui mettra ensuite le particulier en relation avec des artisans locaux. Attention : aucune entreprise n'est mandatée par Grand Poitiers pour démarcher les particuliers. « Si une personne veut un avis extérieur sur un projet solaire ou une rénovation globale, les conseillers de l'Espace Info Énergie sont là pour accompagner les habitants, de façon indépendante et gratuite. »

scotseuildupoitou.insunwetrust.solar



Centrale photovoltaïque de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux.

Le potentiel photovoltaïque de Grand Poitiers

L'énergie solaire fait partie des énergies renouvelables dont le potentiel a clairement été identifié dans la Communauté urbaine « car on peut mettre des panneaux photovoltaïques sur les toits, au sol ou sur des ombrières », rappelle Thomas Honoré, responsable du pôle prospective et climat à la Direction

Énergie-Climat de Grand Poitiers. Aujourd'hui, la production énergétique liée au photovoltaïque est de 11 GWh, soit la consommation (hors chauffage électrique) de 4 000 foyers environ. L'objectif à l'horizon 2030 est d'atteindre 375 GWh, l'équivalent de la consommation de 150 000 habitations.

© Daniel Proux / Ville de Poitiers